

INTERNET ET LES OMBRES CHINOISES : STRATEGIES DE MEMOIRE, LACUNES D'HISTOIRE, MYTHOLOGIES INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES ¹

Denis Rolland

Université Robert Schuman, IEP
Institut Universitaire de France
Chercheur associé au CHEVS, FNSP
Directeur d'études, Institut d'Etudes Politiques, Paris.

L'histoire a une vocation politique ou, dirait-on aujourd'hui, civique. Mais tous les auteurs en sont-ils bien conscients ? Perçoivent-ils à leur juste mesure les enjeux de leur publication, surtout quand celle-ci est virtuelle – et donc désormais le plus souvent sans filtre extérieur, éditorial, idéologique, économique et que la socialisation (si le mot est encore admissible) qu'elle engendre est tout à fait incontrôlée, « sauvage », sans la médiation de l'achat, de l'emprunt ou de la reproduction du livre ou de la revue ?

Nous prendrons ici autant l'angle de vue des usagers que celui des usages. Celui des usagers français, spécialistes ou non, cherchant de l'histoire ; en deux temps, d'abord à l'extérieur de la France, puis en France. Et celui des usages de l'histoire par les organismes officiels, usages instrumentaux de l'histoire par certains éléments du pouvoir central.

Les institutions ont une mémoire. Et une mémoire qui a un rapport très variable à l'histoire.

Il est une source nouvelle encore peu étudiée, en expansion extrêmement rapide, tout à fait inscrite dans le temps de ce colloque (« des années 1970 à nos jours ») et qui a donné naissance à trop peu d'examen critiques : Internet. Or Internet propose de l'histoire. Et de l'histoire présentée avec tiédeur ou enthousiasme, avec des échelles historiques très variables, temps long ou très court : une histoire qui prend souvent la forme de récits retissés d'origines - proches ou lointaines -, de réélaborations ou de reconstructions plus ou moins cohérentes... Mais cette histoire aux coutures invisibles, souvent (mais pas toujours) maladroite ou sommaire lorsqu'il s'agit de sites élaborés par des particuliers, est, lorsqu'il s'agit de sites plus officiels, volontiers truffée de monstrations, d'escamotages, d'amnésie - constructive ou de malaise- : de l'histoire, on l'aura compris, en quantité et en qualité très variables.

Le problème est que l'esprit critique du lecteur n'est actuellement pas à même, faute de repères connus (généralement, le seul classement disponible en ligne est celui de la fréquentation), de fonctionner de la même manière pour Internet que pour un livre ou une revue : en lisant la revue grand public *Historia*, le lecteur avisé sait qu'il ne lit pas une revue scientifique du type des *Annales*, de *Genèse* ou de *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. Internet présente une parole très largement indifférenciée et dont le niveau de crédibilité scientifique est souvent méconnu. Ainsi, la transparence extraordinaire de la « toile » masque fréquemment l'opacité de ses origines et l'anonymat de ses concepteurs ou auteurs. Car l'écrit « virtuel », rarement signé, donne très souvent à consommer, sans que l'internaute en sache rien, une histoire sans historien. Contrairement à la production imprimée pour laquelle sont accessibles des instruments de discrimination (bibliographies, recensions critiques, réputation scientifique...), pour le « réseau », il n'existe à ce jour que très peu de moyens d'évaluer la qualité de l'offre proposée par le « réseau », le « net » ; et les sitographies ne sont ni nombreuses ni très fiables. Il y a en outre un fait aggravant : la virtualité de l'information conduit volontiers à un manque de recul ; en raison d'un rapport plus lointain à une source plus diversifiée, l'information parvenue sur les écrans est *a priori* jugée et utilisée par les scolaires, étudiants et jeunes chercheurs avec encore moins de filtres critiques que l'information imprimée. D'une certaine manière, la magie de l'accessibilité de données distantes jointe à la jeunesse du moyen d'information brisent une partie du regard critique potentiel.

Il est un exemple particulièrement éclairant de la très grande variété qualitative de ce fatras informatif, conçu avec des paramètres et des objectifs très divers mais rarement anodins : le rapport à

¹. Ce travail est le résultat de recherches sur Internet faites durant le 2^e semestre 2001 et ne reflète donc que l'état des sites à cette date.

l'histoire des institutions d'Etat. Sur l'ensemble de la planète, les ministères des Affaires étrangères se sont équipés de sites internet conçus à la fois comme des instruments pratiques et comme des vitrines. L'expérience prouve qu'ils sont désormais volontiers utilisés comme source d'information et de documentation par les étudiants et les amateurs d'histoire ou de relations internationales. Structures d'État inscrites dans le long terme, par définition très visibles depuis l'étranger et conscients du rôle qu'ils jouent dans la diffusion d'une image nationale, ces ministères, acteurs parmi d'autres des relations internationales, ont un lien fort à l'histoire du pays *via* l'histoire des relations diplomatiques (trop longtemps confondues avec l'histoire des relations internationales).

Tous les États n'ont pas de site ministériels : beaucoup de ministères des Affaires étrangères de pays peu développés n'en ont pas, souvent pour des raisons de pauvreté, comme la plupart des pays africains, le Paraguay ou Cuba. A « surfer » néanmoins sur les sites existants des ministères chargés des relations internationales, un constat s'impose : dans les pays développés ou en cours d'industrialisation, le rapport à l'histoire, quand il y en a, n'est pas lié à la structure ministérielle ; il paraît bien plus lié à la volonté de ses responsables nationaux de donner à voir ou non tout ou partie de l'histoire nationale. La construction d'un site internet est généralement le résultat d'un cahier des charges précis : alors la décision du recours ou non à l'histoire paraît avoir du sens ; elle a à voir notamment avec une représentation que les gouvernants des pays souhaitent donner d'eux-mêmes, à une certaine conception ou échelle de la puissance nationale².

1. LES AFFAIRES ETRANGERES DU MONDE : DES STRATEGIES D'HISTOIRE TRES VARIEES.

Le rapport affiché à l'histoire de ces différentes institutions est très ouvert, entre deux pôles : les ministères qui se sont construits des sites sans histoire et ceux pour qui l'histoire paraît essentielle.

Il est des sites gouvernementaux qui n'ont pas d'histoire, les sites des ministères des Relations extérieures espagnols et argentins. Il en est qui donnent au contraire une part très importante à l'histoire, les ministères français et brésiliens. Sans doute, est-il des peuples qui s'intéressent moins à l'histoire (et à leur histoire) que d'autres. Mais existe-t-il une norme ou un idéal à atteindre qui doit être partagé entre les ministères homologues d'un monde globalisé ? Les exemples français et brésiliens, très tournés vers leur passé pour des raisons sensiblement différentes, sont-ils à considérer comme des situations remarquables de référence ou comme des extrêmes³ ?

Dans le marais entre ces deux options, il y a des gradations. Parmi les ministères des Affaires étrangères qui, pour leur présentation sur le réseau, ne font pas de l'histoire leur affaire, sans la négliger tout à fait pour autant, le britannique *Foreign and Commonwealth Office* et, bien qu'un peu moins réservé, la *Farnesina*, le ministère italien des Affaires étrangères ; et, parmi ceux qui en donnent des éléments discontinus, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) de la Confédération helvétique. Parmi ceux qui donnent des éléments d'information détaillés et utiles, sans pour autant développer longuement leur histoire diplomatique, le *State Department* (États-Unis), le MID (Russie), le *Palácio das Necessidades* (Portugal), le ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine et, dans une mesure d'approche linéaire réduite, le ministère belge des Affaires étrangères. L'examen détaillé de 14 sites, simplement classés en fonction de l'absence ou de la présence de rubrique (s) historique (s), aura notamment comme objectif d'évaluer les pesanteurs de la mémoire nationale et/ou institutionnelle dans la rédaction d'une rubrique impliquant particulièrement l'image qu'un État souhaite donner de lui-même.

Relations extérieures : l'amnésie historique totale ou partielle

Certains sites n'ont pas d'histoire ou très peu.

². Faute le plus souvent d'information sur les motivations préalables à la construction des sites, toute tentative d'explication ne peut être dans cet article que conjecture.

³. Ce travail a été préparé entre juin 2001 et février 2002. Il reflète une consultation des sites, souvent pendant l'hiver 2001-2002 et ne prend donc pas en compte les modifications ultérieures. Or, si certains sites se complètent par ajout (Mexique), d'autres sont largement revus (France).

Le moindre intérêt de certains pays à donner une vision rétrospective de leurs relations internationales est une explication un peu courte, même complétée par des moyens financiers affectés à la construction du site éventuellement moins importants. En fait, il semble bien que la difficile gestion d'un passé récent ait pu influencer la décision des promoteurs du site. En d'autres termes, comment expliquer dans un cadre institutionnel un passé récent générateur de conflits, violences et de blessures, dont les acteurs sont parfois encore vivants voire en fonction ?

Telle est sans doute la difficulté non contournée qui contribue à expliquer que ni l'Espagne, ni l'Argentine ne se soient dotés de rubrique historique dans leur site ministériel respectif, alors que les deux pays aiment à célébrer la grandeur de leur passé, l'empire de l'un, les souvenirs du développement économique ou certaines icônes politiques de l'autre.

Pour l'**Espagne**, le franquisme est un passé encore brûlant. Il n'est point besoin d'être un grand historien pour s'en rendre compte à de multiples occasions. Mais il faut ajouter à cette donnée générale l'idée que la transition démocratique brillamment réussie par le pays repose sur une absence délibérée et quasi totale de volonté d'« épuration » au nom de l'apaisement et de la concorde civile. La plupart des fonctionnaires du *Ministerio de Asuntos Exteriores* de l'époque du franquisme sont restés en poste. Comment, dans ces conditions, présenter en termes scientifiques et néanmoins officiels l'histoire de la Guerre civile, de la croisade franquiste puis du franquisme de guerre, et de cette longue dictature qui s'est poursuivie tard dans le XXe siècle ? A beaucoup de points de vue, ne pas écrire d'histoire quand ce n'est pas nécessaire facilite la gestion du présent. Alors, sur les 13 rubriques de la page d'accueil, aucune ne donne d'histoire (www.mae.es)⁴.

Pour l'**Argentine**, la situation peut *a priori* être appréhendée avec des hypothèses similaires (même si les moyens financiers ont peut-être pesé). La *Cancillería* n'a pas d'histoire en ligne. Pourtant, le pays aime chercher dans un passé pas si lointain les manifestations d'une croissance très rapide et d'une possible puissance à la manière du Nord. Pas d'histoire sur le site du ministère, alors pas de mise en scène des gestions différentielles des relations extérieures par les grands partis politiques nationaux ; pas de changements de régime à présenter et donc pas de gestion du très récent, difficile et meurtrier passé militaire ; pas d'utilité non plus de gérer la politique extérieure argentine volontiers erratique vis-à-vis des États-Unis... Si l'historien ne sait pas exactement les raisons qui ont conduit à cette absence d'histoire, il peut comprendre les difficultés qui ont conduit à ne pas écrire là d'histoire, voire les avantages que ledit ministère peut avoir à ne pas aborder une question délicate dans un site il est vrai très modérément développé⁵ (www.mrecic.gov.ar).

Ces deux sites, plus détaillé dans le cas espagnol (13 entrées contre 4), sont ainsi exclusivement des sites fonctionnels et pratiques, sans enracinement dans le passé.

Il est des cas différents : un ministère qui, sur une trame historique très légère, oublie un quart de siècle de son histoire ; un autre qui ne fait pas remonter son histoire au-delà du dernier changement de régime...

L'**Italie** présente ainsi très peu d'histoire institutionnelle sur le site de son ministère des Relations extérieures, la *Farnesina* (www.esteri.it). Un peu pour parler des édifices du ministère (www.esteri.it/lafernesina/luoghi/index.htm), un peu dans la rubrique « Servizio Storico », mais c'est pour évoquer seulement l'histoire des archives du ministère en quelques paragraphes (www.esteri.it/archivi/servsto/archivsto/archiv1.htm)... Et rien, en tous cas, qui mentionne les années du fascisme, ni « Mussolini », ni aucun des ministres des Affaires étrangères de la période, même si, par exemple, l'imposant édifice principal du ministère, dans le *Foro Italico*, n'est nullement étranger à la politique architecturale du fascisme. Le passé ne paraît pas assumé, ou pas jugé présentable à l'extérieur (malgré les évidentes traces de continuité dans la société contemporaine) ou enfin, simplement pas jugé nécessaire. L'exemple est clair alors d'un temps profondément « désorienté », pour reprendre la belle expression de François Hartog.

⁴. « Avis au voyageurs, Bourses, subventions et lecteurs, Résumés de presse quotidienne, Information générale, Entrez dans le MAE, Ambassades et consulats, Nouveautés, L'OID informe, Conférences et publications, Concours, Liens, Organismes dépendants, Informations pour les fonctionnaires du MAE ».

⁵. « La Chancellerie, Service au voyageur, Commerce extérieur, La République argentine ».

Cette sélectivité n'est pas le propre des régimes démocratiques vis-à-vis de leur passé autoritaire : la collégialement autocratique Chine communiste a le même réflexe de défiance et d'occultation vis-à-vis de son passé « différent ».

La version anglaise du site du *Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China* consacre une partie modeste de son architecture à l'histoire (www.fmprc.gov.cn/eng). Seule l'une des 34 rubriques est en effet consacrée à « *Diplomatic History* » (www.fmprc.gov.cn/eng/c698.html). Mais, derrière cette entrée unique, 58 articles balayent les thèmes et les aires géographiques des relations extérieures d'une politique extérieure chinoise très tournée vers de petites synthèses du type « *The Long-term Stable Constructive Partnership Between China and the European Union* »⁶, « *Establishment of Sino French Diplomatic Relations* »⁷ (www.fmprc.gov.cn/eng/5689.html), « *China and Brazil* » (www.fmprc.gov.cn/eng/4320.html)... Néanmoins, et on l'aura compris, cette histoire diplomatique de la Chine est strictement limitée à l'ère communiste : la Chine impériale ou républicaine avant Mao n'ont aucun espace, même minime, dans cette représentation extérieure de l'histoire chinoise. L'amnésie historique, partielle, repose sur une sélectivité politique délibérée.

Le cas du **MOFA japonais** est sensiblement différent. Le site en anglais du ministère japonais (www.mofa.go.jp) est lui aussi très détaillé, avec un remarquable système de double entrée : 13 ou 55 rubriques initiales proposées sur la page d'accueil ! L'histoire n'y est cependant pas une préoccupation visible (aucune entrée proposée d'emblée), ni un souci global (pas d'histoire générale du ministère). A partir des rubriques « *Postwar Issues* » (www.mofa.go.jp/policy/postwar/index.html) ou « *Culture* », l'on accède au *Bluebook* (publication de documents diplomatiques des dernières années, accessible en ligne à partir 1994) ; il n'y a toutefois là rien d'antérieur. En cherchant bien cependant, la rubrique « *Regional Affairs* » abrite beaucoup de petites notes historiques sur les relations extérieures du Japon (www.mofa.go.jp/region) mais avec une profondeur historique très variable : ainsi si, avec le Proche-Orient, l'auteur fait remonter les relations à « la route de la soie » (www.mofa.go.jp/region/middle_e/relation/history.html), avec les États-Unis, l'historique commence avec la « défaite japonaise » (www.mofa.go.jp/region/n-am/us/relation.html) et, avec l'Union européenne, seulement en 1991 (www.mofa.go.jp/region/europe/eu/overview/history.html)...

Relations extérieures : la nécessaire mémoire

Il est des pays dont les ministères des Affaires étrangères communiquent l'histoire sur le réseau avec modération.

Il en est enfin qui paraissent faire de l'histoire par nécessité (Suisse). Il en est qui semblent accorder à l'histoire une place délibérément limitée, pour tenter de tourner l'image du pays vers l'avenir (Grande-Bretagne) et parfois *aussi* par manque d'intérêt voire pour passer sur des épisodes complexes (Belgique). Il en est qui donnent à l'histoire une place moyenne (Russie, Portugal, États-Unis, Allemagne), gérant leur passé avec plus ou moins d'ambages, d'artifices ou de bonheur.

A en croire son site internet, le **Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) de la Confédération helvétique** n'est pas très intéressé par l'histoire (www.dfae.admin.ch). Il donne à l'internaute de larges pages d'histoire mais souvent par le biais de renvois vers d'autres sites et seulement pour définir sa neutralité (Commission indépendante d'expertes dite Commission Bergier, « questions historiques » www.switzerland.taskforce.ch/W/W2/W2a/a1_fn.htm) ou pour répondre aux critiques internationales, en particulier autour de la Seconde Guerre mondiale (sous-rubrique « Suisse-2^{ème} Guerre mondiale »). Ainsi, l'histoire intervient principalement lorsqu'elle paraît indispensable à l'image nationale. Sinon, elle n'est pas jugée nécessaire.

Le **Royaume-Uni** cherche à donner de lui-même une image résolument tournée vers l'avenir. Le site du *Foreign and Commonwealth Office London* est symboliquement placé sous la devise « *Creativity, innovation and quality* » (www.fco.gov.uk). Relation de cause à effet semble-t-il, l'histoire existe alors à dose homéopathique, dans de très brèves « *History Notes* » (www.fco.gov.uk/news/keythemehome.asp?9) présentant en quelques lignes les « *FCO Historians* »,

⁶. « Le partenariat dans le long terme, stable et constructif entre la Chine et l'Union européenne ».

⁷. « Etablissement des relations diplomatiques sino-française ».

trois séries de publications historiques et quelques données pratiques, auxquelles sont ajoutées neuf petits articles ponctuels, tous consacrés au XXe siècle, depuis « *Britain's entry into the EC* » ou « *Nazi Gold* » jusqu'à « *Women in Diplomacy* »... On trouve aussi quelques éléments d'histoire très domestique derrière la présentation des bâtiments du ministère (www.fco.gov.uk/directory/dynpage.asp?Page=62 et www.fco.gov.uk/directory/tour.asp). Cela ne veut nullement dire que le ministère ne s'intéresse pas à son histoire, loin s'en faut : nul refus d'histoire dans cette discrétion, les travaux scientifiques publiés directement ou indirectement sous la bannière des FCO Historians l'attestent. Mais, dans sa promotion publique, l'histoire n'est jugée ni déterminante, ni prioritaire.

Le site du **ministère belge des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement** (www.diplobel.org, www.diplobel.fgov.be) n'oublie pas l'histoire ; mais il ne s'y attarde pas non plus. C'est dans la rubrique « Guide du Ministère » que l'on trouve un bien nommé et bref « Aperçu historique » (www.diplobel.org/Ministry/gids%20-%20fr/2.htm). Parfois rédigé à destination interne (« notre pays »), il est divisé en quatre « périodes » chronologiques : « 1830-1875 », « 1875-1914 », « entre deux guerres », « après 1945 ». Au moins d'après ces titres, les deux guerres sont « sorties » de l'histoire du ministère : une phrase pour évoquer « la neutralité rompue » pendant la Première Guerre mondiale ; rien pour la Seconde. L'occupation du territoire national pendant la Première ou la Seconde Guerre mondiale n'explique pas grand chose (la nationalité de l'occupant n'est jamais mentionnée) : des gouvernements en exil ont pourtant existé, travaillé et, à l'intérieur du pays, quelques institutions sont pour le moins demeurées fonctionnelles. Alors, point n'est besoin d'insister, il existe des éléments de syndrome belge, comme existe en France un « syndrome de Vichy », peut-être moins important, étudié et reconnu qu'en France. Et le site du ministère belge des Affaires étrangères est un reflet de cet *aggiornamento* non réalisé de l'histoire institutionnelle belge.

Le site **mexicain** de la *Secretaría de Relaciones Exteriores* (www.sre.gob.mx) donne une place importante à l'histoire (5^e rubrique sur 14) (www.sre.gob.mx/acerca/sre/historiasre.htm). Mais c'est un long exposé (21 pages) qui n'est linéaire qu'en trompe l'œil. Il donne en effet une très grande prépondérance au XXe siècle (16 pages) et, plus précisément, aux dernières années (8 pages). Dans un pays qui a une historiographie de grande qualité et une histoire des relations internationales bien développée, la terminologie du découpage chronologique, en six périodes très inégales est un peu surprenante ; et les recoupements donnent à penser que le site a moins été mis à jour par révision globale que complété par accumulation. Après un logique « XIXe siècle », vient un elliptique « aube du XXe siècle » là où l'on attendait le mot Révolution. Suit une étonnamment précoce (pour l'historiographie mexicaine traditionnelle) « étape postrévolutionnaire » de 1917 à 1946, puis une « étape moderne » de 1946 à 2000. Mais la rubrique se poursuit avec une « fin du XXe siècle » évoquant les réformes de 1998, puis, encore, un « nouveau millénaire » qui aborde, sans le formuler explicitement, la fin de l'hégémonie du Parti Révolutionnaire Institutionnel, et, par contre de manière explicite, l'alternance politique avec l'arrivée du *Partido de Acción Nacional* (PAN) au pouvoir : cette dernière partie qui, seule, apparaît sur l'écran en caractère gras, insiste sur le fait « qu'aujourd'hui on peut promouvoir l'image d'un Mexique démocratique ». Autrement dit, la Révolution est, si ce n'est gommée, du moins largement amodiée dans cette représentation du passé mexicain, très fortement tournée vers le présent et délibérément ouverte vers l'avenir.

Le site du **ministère russe des Affaires étrangères** (MID⁸) est un site assez complet (www.ln.mid.ru/website). Mais seulement dans sa version russe, les versions en anglais, français, espagnol ou allemand, identiques, sont très pauvrement constituées, de trois rubriques seulement d'actualités. Sauf à considérer que cette différence ne serait *que* le produit d'impératifs financiers, il faut s'interroger sur deux autres explications possibles et complémentaires : une sorte de prime « nationaliste » ; et une considération différentielle de l'accès à l'information entre public national (ou russophone) et public étranger (non russophone).

En russe donc, l'histoire n'est pas absente des dix rubriques d'entrée : le « service des archives » présente notamment un historique global, une chronologie des ministres des Affaires étrangères et des

⁸. En 1991, il avait été décidé de le nommer Relations Extérieures. Mais cet article est encore signé en décembre 2001 d'un département du MID. Et partout apparaît la mention MID.

articles de synthèse sur quelques thèmes (www.ln.mid.ru/website/ns-arch.nsf). Trois caractéristiques se dégagent. D'une part, l'histoire de la Russie des tsars est plus longuement développée (4/8es) que celle de l'URSS (3,5/8es) ; et le site n'insiste pas, dans la rubrique historique, sur la politique de la nouvelle Russie (0,5/8es) : celle-ci est uniquement mise en perspective par quelques chiffres éloquentes (nombre d'ambassades, personnel) ; tandis qu'elle est bien développée par ailleurs grâce à de nombreux articles thématiques. D'autre part, l'idée clairement affirmée est celle d'une continuité de la politique étrangère entre tous les régimes (un peu à la manière brésilienne, même si là les changements n'ont été que politiques), depuis bien avant la Russie des Romanov jusqu'à la Russie de Poutine, en passant par l'URSS ; ou de la monarchie tsariste à la presque démocratie actuelle, en passant par l'ère communiste. Très différente de l'occultation chinoise, cette manière d'écrire ou de présenter l'histoire de la politique extérieure russe, en effaçant les changements de régimes politiques, n'est pas isolée : c'est là une méthode largement partagée avec les sites italien, brésilien voire français. Enfin, et c'est là la troisième caractéristique de ce site, le MID inscrit sa politique dans une très longue durée, faisant remonter la politique extérieure russe à la formation politique de la Russie : la première partie de l'exposé commence au IXe siècle (même la France, très soucieuse de son histoire et de l'ancienneté de son histoire n'ose pas remonter si loin), une date il est vrai communément admise de la naissance de la Russie (le MID n'a été créé sous ce nom qu'en 1802). La Russie est présentée comme étant partie prenante depuis plus d'un millénaire des grands enjeux mondiaux, une Russie toujours active en politique extérieure, présente à Byzance comme dans les processus de globalisation actuels, animatrice entre-temps de la lutte antifasciste, partenaire décisif de la Détente...

Le **Portugal** donne de son *Ministério dos Negócios Estrangeiros* un site illustré bien détaillé où l'histoire arrive en bonne place (www.min-nestrangeiros.pt/mne), troisième de sept rubriques, mais en part modeste (3 sous-rubriques sur 28). La partie « *Aspectos Históricos* » se décompose en trois éléments : la très brève « *História da Instituição* » d'un demi feuillet (www.min-nestrangeiros.pt/mne/historia), « *Sinopse da História Diplomática portuguesa* », est en fait une simple liste de souverains sans dates ; elle est suivie d'une longue et détaillée chronologie incluant, avec dates, les ministères des Affaires étrangères et les principaux faits qu'un diplomate a cru bon de sélectionner (www.min-nestrangeiros.pt/mne/histdiplomatica/principal.html) ; enfin, une série de discours, « *Discursos* », clôt l'ensemble. Mais, en centrant précisément sa chronologie très détaillée (36 pages) sur le ministère, les ministres et les relations diplomatiques, cette partie du site parvient à un résultat remarquable (www.min-nestrangeiros.pt/mne/histdiplomatica/sino36.html) : ne mentionner ni un quelconque changement de régime, ni même le nom de Salazar jusqu'en 1936, pour signaler simplement qu'il prend en charge provisoirement le ministère, sans donner au lecteur sa fonction principale⁹... Ainsi, il n'y a aucune notation de changement de régime dans les années vingt, pas plus d'ailleurs qu'au milieu des années soixante-dix !

Le site allemand de l'*Auswärtiges Amt* est à cet égard bien mieux réussi (www.auswaertiges.amt.de). Il existe d'emblée une entrée historique (www.auswaertiges.amt.de/www/de/aamt/geschichte/index.html) et une autre pour certaines archives (www.auswaertiges.amt.de/www/de/infoservice/politik/index.html). Le site d'histoire dresse un historique général du ministère depuis 1870 qui ne contourne pas, par exemple, le nazisme. Nous ne sommes pas là en dehors du régime d'historicité courant au niveau national en Allemagne aujourd'hui¹⁰. Tout au plus, certaines pages tendent-elles à souligner, non sans fondement d'ailleurs, que la diplomatie traditionnelle et le ministère ont (un peu) perdu de leur importance, de leur pouvoir et, implicitement – ce qui importe plus pour le site et l'image du ministère –, de leur responsabilité, au fur et à mesure que le pouvoir national-socialiste a donné compétence en matière internationale soit au parti national-socialiste, soit à d'autres ministères (Propagande en particulier).

Le *State Department* nord-américain est, comme le site allemand, un site clair et sans contournement majeur (www.state.gov). Si on le compare à un site du type de celui du Portugal, il dispose il est vrai de plus de moyens financiers, techniques et scientifiques, mais il a, surtout, moins de variations politiques à expliquer, justifier ou oublier. La partie historique (*History, Education & Culture*, une des neuf entrées du site) ouvre sur l'*Office of the Historian*. Là, c'est d'abord le domaine des sources, de la réponse aux interrogations du public ou, plus particulièrement, des chercheurs.

⁹. Le nom apparaît ensuite en 1942, 1943, 1957.

¹⁰. Cf. les interventions dans ce colloque d'Etienne François.

Dépendant du *Bureau of Public Affairs* du *State Department*, le site inclut dans sa rubrique historique onze fenêtres dont une chronologie détaillée des voyages présidentiels et du Secrétaire d'État (www.state.gov/r/pa/ho/trvl/c4388.htm), une rubrique spéciale sur la documentation liée à l'« Holocauste », et une chronologie d'histoire diplomatique nationale (*Timeline of US Diplomatic History*) : là, sur un modèle assez commun (que l'on retrouve aussi dans le site français), une galerie de portraits (www.state.gov/r/pa/ho/c1799.htm) permet de passer en cliquant sur l'image choisie à de plus amples informations (histoire diplomatique sur le site américain, biographies sur le site français) ; mais, début mars 2002, ce travail n'est achevé que pour la période de l'Indépendance (alors que le site français est, de ce point de vue, achevé).

Relations extérieures : la stratégie de mise en avant ou l'instrumentalisation de l'histoire

Il est d'autres pays pour lesquels la stratégie institutionnelle semble être exactement inverse de celle de l'Espagne ou de l'Argentine. Tels sont les cas du Brésil et de la France. L'on se retrouve face à une abondance d'histoire.

Le site du **ministère brésilien des Relations extérieures** (*Ministério das Relações Exteriores*) (www.itamaraty.gov.br) est l'un de ceux qui valorise le plus l'histoire nationale et, en particulier, l'histoire des relations internationales. L'une des quinze entrées (*Temas de Política Externa*) conduit à un bref « *Panorama da Política Externa* » ou vers « *A construção da nação* » (<http://www.mre.gov.br/cdbrasil/itamaraty/web/port/index.htm>). Surtout, l'une des trois entrées présentées comme centrales, « *A Diplomacia Brasileira* », ouvre sur quatre rubriques à dominante historique dont la deuxième, « *História da Diplomacia brasileira* » (http://www.mre.gov.br/acs/diplomacia/portg/h_diplom/menu_hd.htm) est un remarquable livre d'histoire complet en deux versions, portugaise ou anglaise, de chacune une centaine de pages au moins (<http://www.mre.gov.br/acs/diplomacia>).

Cette importance de l'histoire est sans doute liée, d'une part, à l'existence et l'ancienneté (par rapport à la plupart des pays du continent) de l'École diplomatique, l'*Instituto Rio Branco*. Elle est liée, d'autre part, au développement dans le pays d'une histoire des relations internationales d'un niveau remarquable. Mais ces éléments d'explication sont trop courts, même si l'analogie des situations entre la France et le Brésil contribue à valider ces hypothèses. Car il est d'autres pays disposant d'un très bon niveau d'étude d'histoire des relations internationales (États-Unis, Allemagne...) et disposant d'école ancienne de formation des diplomates (Royaume-Uni, Allemagne...) qui font des choix différents lors de la construction de leurs sites. Cela a sans doute beaucoup à voir avec la volonté de justifier la puissance, régionale à tout le moins, en soulignant aux yeux du public, le caractère ancien, réfléchi et historiquement « linéaire » de la politique étrangère nationale.

Le site du **ministère français des Affaires étrangères** (www.diplomatie.gouv.fr/index.html) est, avec celui du Brésil, le site consulté qui contient le plus d'histoire. C'est aussi, *dans ce domaine*, le site le plus complet, un site remarquablement détaillé. Dans sa rubrique « archives diplomatiques » (www.diplomatie.gouv.fr/archives/index.html), l'une des treize entrées du site, l'histoire surgit à travers neuf sous-rubriques (à nouveau détaillés) dont une très belle galerie de portraits commentée (www.diplomatie.gouv.fr/archives/dossiers/140ministres/index.html) et une courte série de « Quelques grandes figures de la diplomatie » (www.diplomatie.gouv.fr/archives/dossiers/grandes-figures/index.html) : Richelieu, Vergennes, Chateaubriand, Briand.

Nous y venons en deuxième partie de cet exposé.

2. LES REPRESENTATIONS FRANÇAISES DES AFFAIRES ETRANGERES ET LA PERSISTANCE DU SYNDROME DE VICHY

Mémoire et histoire sont, *a priori*, deux perceptions du passé assez clairement différenciées. La mémoire est un vécu en évolution constante ; et, parce qu'elle dépend du groupe où elle se forme,

elle est plurielle. L'histoire, traditionnellement, est définie comme une reconstruction savante ; elle tend à délimiter un savoir constitutif et durable. De plus, l'histoire est « l'héritière d'un problème qui se pose en quelque sorte en dessous d'elle, au plan de la mémoire et de l'oubli »¹¹ : la représentation de la mémoire (ou représentation mnémonique) est antérieure à celle de l'histoire.

Parmi d'autres, Paul Ricœur et Pierre Nora¹², de manière générale, et Henry Rousso¹³, pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, ont cependant contribué à montrer que les limites n'étaient pas toujours contrastées. Que le poids de tensions extérieures à l'objet analysé alimente toute représentation du passé. En ce sens, comme la mémoire, la perméabilité des deux domaines, mémoire et histoire, est devenue, depuis longtemps déjà, un objet d'histoire.

Le Nord-Américain Robert O. Paxton publia il y a près de trente ans *La France de Vichy*¹⁴, bousculant certaines certitudes d'une partie de l'historiographie française. Près de quinze années se sont écoulées après la publication d'une histoire de la mémoire de la guerre, le *Syndrome de Vichy*¹⁵. Depuis, l'État a officiellement reconnu en France sa responsabilité dans la politique discriminatoire mise en œuvre sur son territoire pendant la Seconde Guerre mondiale. Et, dans le domaine de la culture, les MNR (Musées Nationaux Récupération, produits des spoliations) sont publiquement sortis de l'ombre ; même le musée des Arts et traditions populaires pense à discuter son lien avec des valeurs promues par la droite nationaliste et le gouvernement de Vichy.

Mais le traumatisme lié à l'Occupation demeure profond. Particulièrement celui lié aux divisions internes, à cette culture d'affrontement intérieur, à cette guerre franco-française qui possède nombre de caractéristiques d'une guerre civile¹⁶ - avec certes une différence d'échelle et de masse critique vis-à-vis de l'Espagne de 1936, ou de la Grèce pendant et après la guerre, mais avec cependant un caractère meurtrier et radical¹⁷. Comme en Grèce ou en Espagne, le passé ne passe toujours pas et, par souci de justification, des limites (d'adhésion à Vichy, de collaboration) ou des passages (en résistance) rétrospectifs continuent à être créés. Ainsi, certaines administrations et institutions françaises liées aux relations internationales affichent toujours leur « résistance » pendant la guerre, oubliant - ou presque - Vichy et une partie importante de leur passé. Certains pans de l'histoire institutionnelle, encore assez pauvre, seraient-ils encore malades du passé, de leur passé ?

La mise en scène par Internet des Affaires étrangères : une construction confuse délibérée ?

Les « histoires » des institutions des relations internationales privilégient pour la période de la Seconde Guerre mondiale deux formules éprouvées :

- le *continuum* chronologique est le procédé le plus couramment utilisé, établissant une liaison directe entre la IIIe République ou ce qui ne serait qu'un incertain « début » de Vichy (comme si le régime de Vichy de l'automne 1940 ou de 1941 était totalement étranger au Vichy des années suivantes, autre problème de limites¹⁸) et la Résistance ; ainsi, pour le ministère des Affaires étrangères, des ouvrages scientifiques, comme l'« Histoire générale de l'Administration française »¹⁹, publiée sous le sceau du CNRS, reproduisent ce qui n'est à tout prendre que la *vulgate*, à savoir cette continuité (sans dualité) entre la IIIe République, les débuts de Vichy et la Résistance ;
- mais la lacune chronologique n'est pas délaissée, elle qui permet de passer sans ambiguë de la IIIe République à la Libération ; le dernier ouvrage paru sur l'Action artistique de la France dans le monde²⁰ utilise ce second procédé : une mémoire collective très hégémonique et pratiquement unique,

¹¹. Paul Ricœur, « L'écriture de l'histoire... », art. cité, p. 731.

¹². Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, t. 1 *La République*, Paris, Gallimard, 1984.

¹³. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1987.

¹⁴. Robert O. Paxton, *La France de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1973 (1972 pour l'édition américaine).

¹⁵. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1987.

¹⁶. Cf. *Les guerres franco-françaises, Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° spécial n°5, janvier 1985 et J.-C. Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, coll. Enquêtes et Documents, Centre de Recherche sur l'histoire du monde atlantique, n°21, Nantes, 1995.

¹⁷. Cf. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy...*, p. 15.

¹⁸. L'épuration administrative a généralement retenu comme limite l'invasion de la zone sud après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord : être demeuré fonctionnaire de Vichy après pouvait entraîner des poursuites. Les principales lois d'exclusion sont bien antérieures.

¹⁹. *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, tome II, Paris, CNRS, 1984.

²⁰. Bernard Piniau et Ramon Tio Bellido, *L'action artistique de la France dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 1998.

une universelle culture française, un message homogène à diffuser à l'extérieur par des individus unanimes, nul conflit incontournable et, surtout, pas de guerre civile...

Dans les deux cas, comme les limites entre mémoire et histoire, l'étude historique est alors assurément simplifiée.

Précisons qu'il n'y a rien de nouveau, réellement, dans les lignes qui suivent. Ici, l'explication de texte la plus simple manifeste d'abord la propension au discours unanime de la France sur elle-même quand il s'agit de sa culture ; cette France qui a traditionnellement accordé « une considérable importance aux facteurs culturels dans la structuration de la nation comme dans l'affichage de sa grandeur »²¹. Elle souligne aussi la difficulté à écrire une histoire tenant compte des principaux acquis scientifiques tout en gérant la mémoire, surtout quand il s'agit de la culture française et de l'image que la France peut donner d'elle-même à l'étranger²².

La seule et fort précieuse synthèse « récente » sur l'histoire du ministère des Affaires étrangères a donc été publiée, en 1984, dans la collection « Histoire générale de l'Administration française » par CNRS. Il s'agit du principal instrument à la disposition des chercheurs. Utilisant la caution implicite des plus grandes signatures universitaires du moment²³, cet ouvrage fournit des réponses plus ou moins tranchées à trois problèmes sérieux et très communs de limite tous liés à la mémoire de la guerre :

- Si l'on veut l'inclure dans une périodisation globale, à quelle période rattacher le gouvernement de Vichy : avant ou après, à la IIIe République ou aux IV et Ve ?
- Y a-t-il eu à un moment « deux » France ?
- Quand une institution passe-t-elle en résistance ?

Le premier problème est assez simplement résolu. Les auteurs du plan de l'ouvrage adoptent 1940 comme césure : ils proposent comme dernière partie chronologique « 1940-1980 » ; et ils l'ouvrent par un « chapitre préliminaire » pudiquement intitulé « période 1940-1944 ». Il faut certes trouver des limites lorsqu'on veut établir un plan chronologique et elles demeurent *toujours* arbitraires. Ce plan peut toutefois conduire le lecteur à deux conclusions hâtives : comprendre que la fin de la IIIe République serait la fin d'un monde sans continuité ultérieure (cf. par exemple la récente et violente polémique autour de l'ouvrage de Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*²⁴) ; et, surtout, admettre que la Résistance fait si rapidement suite à la IIIe République et contribue à fonder la IVe, que la période de la guerre toute entière participerait en fait, via Londres et Alger, de la refondation de la République. Au passage, et c'est peut-être cela l'enjeu principal, on élimine pratiquement Vichy.

Le second problème est *a priori* plus compliqué à résoudre : y a-t-il eu, pendant la période de l'Occupation, deux administrations françaises parallèles, une à Vichy, l'autre à Londres puis à Alger²⁵ ? La complexité de la réponse à apporter est transcrite par le fait que l'ouvrage donne deux propositions parallèles.

La chronologie des ministres et secrétaires d'État fournie en fin de volume propose d'abord cette formule commune de la mémoire qu'est la continuité, sans dualité, entre la IIIe République, les débuts de Vichy et la Résistance. Cette chronologie est on ne peut plus simpliste²⁶ :

²¹. Pascal Ory, «Le mythe de Paris, Ville-Lumière, dans les années 1900», *art. cité*, p. 135.

²². Cf. Denis Rolland, *La crise du modèle français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.

²³. *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, tome II, Paris, CNRS, 1984. Ont notamment collaboré à la rédaction de ce volume dirigé par Jean Baillou, Jean-Baptiste Duroselle, Jacques Bariéty, Jean Gaudemet, Pierre Guillen, Antoine Marès.

²⁴. Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999.

²⁵. Nous simplifions nous-mêmes ici en ne considérant pas le moment où le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord contribue à créer en 1943 une tierce structure administrative.

²⁶. *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, tome II, ouvr. cité, pp. 986-987.

Date de la nomination	Ministres	Date de la cessation des fonctions
10 avril 1938	Bonnet	13 sept. 1939
13 sept. 1939	Daladier	21 mars 1940
21 mars 1940	Reynaud	18 mai 1940
18 mai 1940	Daladier	5 juin 1940
5 juin 1940	Reynaud [<i>IIIe République</i>]	17 juin 1940
17 juin 1940	Baudoin [<i>gouvernement d'armistice</i>]	15 juillet 1940 [<i>limite imaginaire</i>] ²⁷
15 juillet 1940	Dejean [<i>France libre, Londres</i>]	24 octobre 1942
24 octobre 1942	Pleven	7 février 1943
7 février 1943	Massigli	10 sept. 1944

La mise en caractères gras et les éléments en italiques entre [] sont notre fait.

Ici, pas de limite, pas de rupture : une belle continuité très artificielle permet de passer de la France de la fin de la IIIe République à la France regroupée à Londres autour du général de Gaulle. Pratiquement, les Affaires étrangères n'existent pas à Vichy. Pourtant, lors de l'épuration, il avait été considéré que, jusqu'à l'invasion de la zone libre, œuvrer pour les gouvernements installés à Vichy ne devait pas, sauf exception, entraîner de poursuites : il y a donc eu évolution régressive des limites et simplification maximale de la mémoire.

Et il ne s'agit nullement d'une simplification ou erreur ponctuelle. Cette continuité reproduit exactement celle proposée jusqu'à aujourd'hui par l'*Annuaire diplomatique*, une publication officielle annuelle des Affaires étrangères²⁸ (et l'Association française d'action artistique en propose une version à peine modifiée – nous le verrons plus loin). Le site internet du ministère (www.diplomatie.gouv.fr) propose également, en 2000, une chronologie en image tout à fait concordante pour la « 2^{ème} guerre mondiale » (le terme n'étant pas des plus modernes) et - cela en dit long sur ce que l'on ne veut pas comprendre de Vichy - prolongeant d'un semestre la Troisième République avec Paul Baudoin, certes « ministre du gouvernement de Vichy »²⁹ mais en même temps « ministre de la Troisième République »³⁰. On trouve en effet cela, dans la rubrique « Archives diplomatiques » préfacée par une académicienne de renom qui - sans doute sans avoir vu le site - rappelle malheureusement l'utilité de ces pages pour les « étudiants » et les « historiens » :

²⁷. Une césure de son activité qui n'est nullement réelle mais correspond à la volonté de lui substituer dans la chronologie le responsable des Affaires étrangères de la France libre qui commencent à fonctionner. Le texte montre néanmoins – et logiquement – un Paul Baudoin agissant encore en août 1940 (p. 551) : c'est au lendemain de l'entrevue Pétain-Hitler de Montoire (24 octobre) que Baudoin (comme Charles-Roux) démissionne.

²⁸. La DGCID (direction générale de la coopération internationale et du développement) a succédé en 1999 à la DGRCSST, englobant une très large part de l'ancien ministère de la Coopération et devenant ainsi une direction numériquement considérable. Elle s'est dotée d'une plaquette à l'aspect très technique, faisant peu de part à l'histoire, sauf dans un encadré « La coopération française : tradition et renouveau », lequel ignore le vieux service des Œuvres et ne commence qu'en 1945 avec la création de la direction générale des relations culturelles.

²⁹. Respectivement dans la notice www.diplomatie.gouv.fr/archives/archives/expo/140/39_45/04.html et dans www.diplomatie.gouv.fr/archives/archives/expo/140/39_45/index.html. Le traitement de la Seconde Guerre mondiale par ce site semble avoir donné lieu à d'amples débats internes au ministère mais la tradition niant toute limite entre la IIIe République et la France libre l'a résolument emporté.

³⁰. En outre, il démissionne après Montoire, Laval prenant en charge les Affaires étrangères ; il n'est plus après que ministre secrétaire d'État à la Présidence du Conseil (Jean-Baptiste Duroselle, *L'Abîme 1939-1944*, Imprimerie Nationale, 1986, p. 269).

Derniers ministres de la Troisième République

Georges Bonnet



Edouard Daladier



Paul Reynaud



Paul Baudouin

France Libre et Gouvernement provisoire de la République française

Maurice Dejean



René Plevin



René Massigli



Georges Bidault

▶ REPÈRES CHRONOLOGIQUES

© Archives diplomatiques

www.diplomatie.gouv.fr/archives/archives/expo/140/39_45/index.html

La contradiction interne ne gêne d'ailleurs pas. Si Laval est absent comme ministre des Affaires étrangères pendant la Seconde Guerre mondiale, il apparaît néanmoins dans la rubrique consacrée à l'Entre-deux-guerres, ayant de fait occupé ce portefeuille à cinq reprises entre 1932 et 1936 ; et lorsque l'on « clique » sur le portrait de Laval (la photo a-t-elle été délibérément choisie comme portrait à charge pour manifester l'hypothétique anomalie de cette nomination ?) il réapparaît alors comme ministre pendant l'Occupation : mais seulement d'avril 1942 à août 1944, pas d'octobre 1940 à décembre 1941, comme si les débuts de Vichy (il est vrai inclus par ce site dans la Troisième République), pourtant si fondateurs de la collaboration et de la politique d'exclusion, devaient être exemptés de Laval³¹ !

Il existe de même une différence sensible entre la chronologie proposée par l'ouvrage publié par le CNRS et son texte. Le texte, lui, ne fait pas disparaître Vichy. Le « chapitre préliminaire » consacré à la période de la guerre distingue ainsi trois volets « Le département à l'heure de Vichy », « Le Commissariat national aux Affaires étrangères (Londres 1940-1943) », puis « Le Commissariat aux Affaires étrangères du Comité de la Libération nationale (Alger 1943-1944) ». Le plan de détail peut se justifier par l'existence de trois structures administratives différentes, mais il conduit à négliger la chronologie et donne l'avantage du développement aux structures de la Résistance (2 parties sur 3).

On a ainsi une idée du traitement du troisième problème, la question du passage en résistance d'une institution. Le premier développement du chapitre consacré à la guerre s'intitule certes « Le département à l'heure de Vichy »³². Mais il bruit à ce point des passages en résistance personnelle ou politique³³ que le lecteur en vient à se demander quelle fut la consistance de l'institution fidèle au gouvernement (un seul diplomate rompit cependant avec le gouvernement Pétain qui demanda l'armistice³⁴). Les exemples -qu'il n'y a pas lieu de contester- furent et ces éléments isolés ne sont pas sans donner l'impression d'un ministère à l'ambiance résistante : le secrétaire général se met en disponibilité après Montoire ; le gouvernement de Vichy procède à « des mutations et des disgrâces » affectant particulièrement les Affaires politiques et le Service des Œuvres (affaires culturelles) ; l'un des responsables de ce dernier service « cousin du général Leclerc, refusa de prêter serment au maréchal Pétain » et fut démis ; la saisie de la documentation du Quai par les Allemands et l'amointrissement des circuits de communication utilisables posent de grandes difficultés mais « la 'valise' [...] servit plus d'une fois à la résistance », notamment au « réseau Alliance », surtout après

³¹. « LAVAL (Pierre), sénateur, président du Conseil, décédé le 15 octobre 1945. 14 janvier - 21 février 1932 ; 13 octobre - 7 juin 1935, trois fois ministre ; 7 juin 1935 - 24 janvier 1936, sénateur, président du Conseil, ministre pour la cinquième fois. 18 avril 1942 - août 1944, ministre du gouvernement de Vichy » www.diplomatie.gouv.fr/archives/archives/expo/140/2guer/08.html.

³². *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, pp. 541-561.

³³. Il n'est précisé que tardivement (p. 557) que jusqu'en novembre 1942 « le rythme des 'défections' » « fut modeste » ; à la page suivante, on souligne néanmoins qu'elles étaient « déjà sensibles depuis le retour de Laval au pouvoir » (p. 558). Ce paragraphe donne l'impression d'une hémorragie presque globale du personnel entre 1942 et 1944.

³⁴. Brugère, en Yougoslavie. Cf Jean-Baptiste Duroselle, *L'Abîme*, *ouvr. cité*, p. 187.

l'installation du Comité français de Libération nationale à Alger, avec « le réseau 'Martial' » ; les contacts maintenus avec l'Angleterre³⁵ et les gouvernements en exil à Londres sont bien mis en avant, comme les pressions allemandes pour rompre avec certains États ou dénoncer des diplomates acquis à la France libre ; le Service des Œuvres avec Mme Bidault aide « des troupes théâtrales »³⁶ et « des intellectuels » qui « pouvaient être inquiétés par les Allemands » à « sortir de France » ; et, après novembre 1942, « deux Départements s'étaient en quelque sorte installés ; l'un, officiel, continuait de fonctionner à Vichy par la force des choses pour maintenir la fiction de l'Etat français ; l'autre -une manière de Département fantôme- avant tout destiné à préparer la Libération en accord avec le C.F.L.N. ».

Sauf à faire une lecture très attentive, l'impression qui se dégage d'une relative confusion chronologique d'ensemble³⁷ contribue à former l'idée que, tous comptes faits, la résistance émerge tôt et assez massivement dans un ministère des Affaires étrangères dont la loyauté au gouvernement se serait rapidement amoindrie.

Ce chapitre distingue peu voire amalgame volontiers les (d'abord rares puis peu nombreux) ralliements à de Gaulle (avant 1943) et, après l'opération *Torch* qui libère l'Afrique du Nord, ceux (plus nombreux) à Darlan puis Giraud et au CFLN ; et l'un des *leit motiv* est la défense de l'expérience des cadres du Quai d'Orsay face à la maladresse des nombreux diplomates d'occasion de la France libre. Déjà sensible avec l'omniprésence du passage en résistance, l'apologie du personnel et du corps diplomatique est nette, renforcée par la mention « d'une certaine défiance [du gouvernement de Vichy] à l'égard du personnel diplomatique »³⁸. Elle est parallèle à une description récurrente de « difficultés »³⁹ évoluant, de manière chronologiquement assez floue, vers la « paralysie » de « l'activité matérielle » des Affaires étrangères de Vichy⁴⁰ : elle conduit à considérer globalement que les Affaires étrangères de Vichy, marquées par le « silence » « consistaient davantage en information qu'en action »⁴¹. Autrement dit, d'une part le passage en résistance, à des stades divers, serait massif ; d'autre part, ceux qui n'auraient pas suivi ce mouvement n'auraient pu travailler. Si l'on veut bien admettre que les Affaires étrangères sont de fait l'une des administrations à avoir vu son domaine d'action géographique le plus restreint pendant la guerre, avant « l'épisode Darlan », plus de quinze années de recherche dans les archives des Affaires étrangères ne donnent pas cette impression d'un passage rapide et important du ministère en résistance mais celle – principalement pour le personnel en poste à l'étranger - d'un essaimage discret avant l'entrée en guerre des États-unis, un peu plus visible ensuite, plus important au lendemain du débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord ; qu'on songe, par exemple, aux demandes de déchéance de la nationalité française qui ont bien transité par le ministère avant d'être décidées et transmises. La première conclusion à laquelle aboutit ce développement sur « I. Le Département à l'heure de Vichy » est attendue et claire : « On peut se demander si l'on pouvait parler d'un 'Quai d'Orsay' à propos d'un pays en période d'armistice »⁴². La seconde plus encore : en achevant avec un développement sur « le Bureau clandestin de Paris »⁴³, certes fondé, l'ouvrage induit dans l'esprit du lecteur l'idée qu'en toutes terres, la résistance diplomatique l'emportait, avant même la lecture des pages consacrées à la résistance organisée à Londres (II.) et à Alger (III.).

Ce qui est proposé alors n'est pas une version rénovée de l'ancienne théorie du « double jeu » de Pétain ou de la solidarité Pétain, à l'intérieur, de Gaulle à l'extérieur, Pétain pour protéger « maintenant » les Français, de Gaulle pour l'avenir de la France ; c'est une vision globalement résistancialiste qui passe par la continuité d'une fonction publique, celles des Affaires étrangères, globalement clairvoyante ou impuissante d'emblée.

³⁵ Doit-on encore, cependant, alors même que l'anglophobie de Vichy est soulignée (pp. 553-554), parler d'« agression de Mers-el Kébir » (p. 549), surtout dans un ouvrage sur les Affaires étrangères où les enjeux stratégiques sont censés être mieux compris qu'ailleurs ?

³⁶ Nous n'en connaissons qu'une, l'Athénée-Louis-Jouvet. Le témoignage de Mme Bidault et son activité postérieure à 1941 ne sont pas étrangers à la construction mémorielle résistante de la mission de l'Athénée.

³⁷ Le plan de détail est précis, mais il contribue à reprendre thème après thème l'ensemble de la période, conduisant à cet amalgame lors de la lecture.

³⁸ *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, p. 555.

³⁹ *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, pp. 539-547.

⁴⁰ *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, pp. 548, 551.

⁴¹ *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, p. 552.

⁴² « ... et réduit, après novembre 1942, à une vassalisation complète » *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, p. 558.

⁴³ *Les Affaires étrangères...*, *ouvr. cité*, p. 559.

L'historien ou celui qui prétend l'être, en la matière, se distingue à tout le moins insuffisamment du mémorialiste. Pis. Il valide l'absence de limite ou la construction de limites artificielles. Il valide de son magistère le discours d'une mémoire, qui adapte à son avantage les éléments d'information : une mémoire fonctionnelle pour une institution et un corps et bien dans l'ambiance d'un après-guerre qui, rapidement, voulut nier l'existence de conflits entre Français⁴⁴.

A l'orée du vingtième siècle, avec l'influence grandissante d'autres nations européennes surtout - l'Allemagne au premier rang- et des États-unis, apparut l'idée d'une intervention gouvernementale française dans le domaine de l'action culturelle. En 1910, l'initiative administrative en matière culturelle fit une entrée discrète au ministère des Affaires étrangères avec le bureau des Ecoles et des œuvres françaises à l'étranger, avec un ou deux fonctionnaires seulement. Malgré le dédain pour « l'art de la réclame », la Première Guerre mondiale renforça l'idée d'une nécessaire action concertée : un Office de relations publiques et de propagande fut créé en 1915, bientôt pudiquement appelée la « Maison de la presse ». Ce service (ou bureau) des Ecoles et des œuvres des Affaires étrangères réapparaît en 1918, puis est réorganisé en 1920. En 1920, devenu service des Œuvres françaises à l'étranger, il fut chargé des questions concernant « l'expansion intellectuelle de la France au dehors »⁴⁵. Avant 1939, ce petit service ne dépassa jamais dix personnes⁴⁶ mais conserva ses prérogatives culturelles intactes jusqu'à la guerre⁴⁷ et travailla activement. Jusqu'au lendemain de l'armistice de 1940, jusqu'au changement de régime, le mot « propagande », jugé malséant, fut toutefois soigneusement évité en France pour les dénominations officielles. Une propagande que l'on peut ici définir assez largement comme un « effort pour transmettre les valeurs sociales et politiques »⁴⁸.

Pour la période de la guerre, sans parler des plaquettes où le raccourci éclairant est un impératif et les limites politiques tout à fait déplacées au sein de la concision, l'Association française d'action artistique (AFAA) et la Direction générale des Relations culturelles scientifiques et techniques (DGRCSST devenue en 1999 DGCID après l'absorption du ministère de la Coopération) du ministère des Affaires étrangères se sont construits une histoire très résistante et que le temps altère peu. En 2000, cependant, la plaquette de présentation de la DGCID, à l'aspect très technique, a abandonné l'essentiel des références à l'histoire.

Un bel ouvrage, indispensable et pionnier, traitant d'*Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*⁴⁹ met en œuvre sans ambiguïté cette mémoire « résistancialiste » de la guerre. Aucun des auteurs n'est historien : le seul cité dans la présentation de l'ouvrage en dos de couverture est Alain Decaux⁵⁰. Et le pluriel à « Histoires » prévient en quelque sorte le lecteur averti. Enfin, une citation utilisée en couverture de De Gaulle mentionne déjà « la Résistance » de la « pensée française » pendant la guerre... La période de la guerre est abordée dans un deuxième chapitre intitulé « 1939-1945 : dans la tourmente »⁵¹. D'emblée, dans l'introduction de ce chapitre, avant que le mot de Vichy ne soit énoncé, les auteurs soulignent en deux paragraphes l'existence d'un « second Service des œuvres » qui fonctionne à Londres⁵² et l'attention portée à la question culturelle « dans les milieux de la France libre »⁵³ : Vichy vient après ! et c'est pour évoquer l'action indubitablement résistante de certains fonctionnaires.

Le développement est construit en deux parties : « Vichy : du Maréchal à la Résistance » ; puis « Londres, Alger, Paris : l'action de la France libre ». Le premier sous-titre est assez éloquent sur l'absence de limites, sur la transition perçue comme inévitable. Derrière un contenu inspiré par

⁴⁴. Il est à noter que les fonctionnaires des Affaires étrangères, plus liés à l'information étrangère que la moyenne de la population française, ont sans doute été moins sensibles à l'information et la propagande Vichy. Les cadres en poste à l'étranger, hors de l'Europe nazie et fasciste, étaient encore plus exposés à des sources d'information contradictoires, voire principalement anglo-saxonnes est ont donc, souvent, pris une mesure plus rapide de l'évolution des événements.

⁴⁵. Cité par *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, tome II, Paris, CNRS, 1984, p. 393.

⁴⁶. Souvent brillantes certes; à côté de Giraudoux, déjà cité, on peut citer Paul Morand (sous-chef de la section artistique), qui s'intéressa de près aux questions américaines.

⁴⁷. Cf. les exemples cités par Gilles Matthieu, *ouvr. cité*, pp. 68-69.

⁴⁸. Cf. P. Kenez, *The Birth of the Propaganda State : « Mass mobilization » in Russia, 1917-1929*, Cambridge, CUP, 1985.

⁴⁹. François Roche, Bernard Piniau, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, ADFP-La Documentation française, 1995.

⁵⁰. Il est vrai Président d'honneur de l'AFAA.

⁵¹. François Roche, Bernard Piniau, *ouvr. cité*, pp. 57-72.

⁵². François Roche, Bernard Piniau, *ouvr. cité*, p. 58.

⁵³. François Roche, Bernard Piniau, *ouvr. cité*, p. 58.

l'ouvrage cité plus haut sur *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*⁵⁴, le centrage se fait autour des conséquences des lois anti-juives sur la direction de ces institutions, puis sur la (bonne⁵⁵) volonté des diplomates demeurés en poste de maintenir vive la culture française, têt affectés cependant par la « paralysie » progressive de « l'appareil diplomatique ». Et l'on passe directement à 1943, nommée « l'heure du loup », lorsque « la voie moyenne qu'incarnait Vichy a vécu »⁵⁶. Point n'est besoin d'ergoter ici sur cette indéfendable « voie moyenne », car les auteurs quittent aussitôt la « dimension officielle » de ce service pour évoquer une sorte de noyautage de l'administration de Vichy par la dissidence... Avant d'ouvrir la partie sur la France libre. Comme dans *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, ce sont ici les mêmes procédés rhétoriques qui sont utilisés, mais avec de nombreuses simplifications pour, consciemment ou non, infuser les archétypes de la mémoire dans l'histoire.

L'Association française d'expansion et d'échanges artistiques, créée en 1922, devient en 1934 l'Association française d'action artistique (AFAA). C'est un organisme d'exécution du ministères des Affaires étrangères et de celui de l'Education nationale⁵⁷. Il est destinée à faciliter leur tâche : autonomie financière et souplesse plus grande des moyens d'action⁵⁸ en font un organisme doué, en principe, d'une plus grande efficacité. Il doit « assurer la diffusion de l'art français et le bon accueil des artistes étrangers en France, [...] organiser dans toutes les circonstances opportunes des expositions, des concerts, des représentations lyriques ou dramatiques, [...] renseigner... »⁵⁹.

Le dernier ouvrage en date publié sur l'AFAA⁶⁰ reprend, en l'élargissant, la solution de la lacune utilisée par les chronologies déjà évoquées des Affaires étrangères : les auteurs de cet ouvrage au plan chronologique en trois parties, *L'action artistique de la France dans le monde* closent une première partie en 1939 et reprennent la deuxième en 1945⁶¹. Sans aucune explication, la guerre entière (« Drôle de guerre », Vichy, la Libération) disparaît de l'ouvrage. Dans la brochure de présentation publiée par l'AFAA en 2000, une chronologie gomme de la même manière la guerre : les présidents et directeurs nommés par Vichy disparaissent sous une continuité artificielle allant des années trente aux années cinquante (« 1935-1950, Albert Sarrault ») ou soixante (« 1938-1968, Philippe Erlanger », pourtant évincé par le premier décret portant statut des juifs dès l'automne 1940).

Le rôle de la reproduction scientifique

Lorsque l'on élargit l'angle de vue, de l'histoire interne de ces institutions à une histoire incluant leur œuvre, des phénomènes similaires d'absence de limite entre la mémoire et l'histoire sont repérables. Certains événements sont alors sortis de leur contexte d'origine et utilisés pour renforcer ou construire l'idée d'une résistance institutionnelle. Il en est sans doute ainsi pour deux expositions d'art français organisées avant la guerre sur le continent américain (nord et sud) et qui ne retraverseront pas l'Atlantique avant la fin de la guerre. Il en est également ainsi pour l'extraordinaire tournée latino-américaine de Louis Jovet et de son théâtre, l'Athénée, entre 1941 et 1945. Un épisode romanesque largement instrumentalisé dans la plupart des imprimés retraçant l'histoire du Service des Œuvres françaises à l'étranger et, surtout, celle de l'AFAA.

Aujourd'hui, de nombreux travaux, souvent réalisés autour de l'Institut d'histoire du temps présent, permettent d'appréhender précisément la vie culturelle en France pendant la guerre⁶². Mais les pans

⁵⁴. Mais cité, plus loin (note 4), avec une double erreur : le chapitre est attribué à Claude Lévy qui ne paraît pas avoir participé à l'ouvrage et le numéro de page est fantaisiste (p. 241 pour 542-543).

⁵⁵. François Roche, Bernard Piniau, *ouvr. cité*, pp. 60-62.

⁵⁶. François Roche, Bernard Piniau, *ouvr. cité*, p. 64.

⁵⁷. Depuis 1932, des membres de droit représentent les deux ministères au conseil d'administration.

⁵⁸. Voir AMAE-N, EA, d. 141, notice sur l'AFAA, s. d. (ensemble composite 1933-1940/1941?).

⁵⁹. AMAE-N, EA, d. 141, notice sur l'AFAA, s. d. (ensemble composite 1933-1940/1941?).

⁶⁰. « L'histoire d'une aventure conduite par les institutions, même si [elles] ont eu [...] des partenaires privés », p. 16.

⁶¹. Bernard Piniau et Ramon Tio Bellido, *L'action artistique de la France dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁶². Serge Added, *Le théâtre dans les années-Vichy, 1940-1944*, Paris, Ramsay, 1992; Jean-Pierre Bertin-Maghit, *Le cinéma sous l'Occupation*, Paris, Olivier Orban, 1989; Laurence Bertrand Dorléac, *L'art de la défaite, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1993; Laurent Gervereau et Denis Peschanski (dir.), *La propagande sous Vichy 1940-1944*, Nanterre, BDIC, 1990; Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990; Dominique Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944*, Paris, PUF, 1991; Dominique Veillon, *La mode sous l'Occupation*, Paris, Payot, 1990; Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Complexe, 1990...

extérieurs de l'édifice demeurent dans l'ombre et la dispersion. L'action culturelle de Vichy et même celle de la France libre, l'enseignement français et du français (au carrefour religion-politique en raison de l'importance des congrégations d'origine française), l'exil français (à l'exception d'une étude nord-américaine sur l'exil français aux États-Unis⁶³, rien de comparable aux utiles volumes de *Weimar en exil*⁶⁴), les manifestations de la culture française (livre, théâtre...) attendent toujours le labeur historien⁶⁵ : les synthèses comme nombre d'études de détail font défaut. Alors, sous le couvert de l'histoire, l'imprécision favorise les apologues institutionnelles ou personnelles.

En 1990, les auteurs du catalogue d'une exposition sur *La propagande sous Vichy* reproduisirent pour Louis Jovet ce qu'il a lui-même affirmé à propos de son long séjour à l'étranger, à savoir l'idée d'un long exil⁶⁶ : très logiquement dans le contexte du lendemain de guerre, Jovet ne prononça jamais le mot de Vichy dans le texte d'une conférence donnée à son retour ; il déclara : « Je suis parti. C'est ainsi que, pendant quatre années d'exil, jouant au hasard des pays de l'Amérique latine, nous nous sommes retrouvés, mes camarades et moi, dans les conditions primitives des comédiens d'autrefois... »⁶⁷.

Qu'écrire d'autre au début des années 1990 en l'état des recherches ? Outre Atlantique, on a parfois considéré que Jovet était, par hasard, en tournée à l'étranger lors de l'invasion de juin 1940⁶⁸. Mais, en France, l'auteur de la meilleure synthèse parue à ce jour sur *Le cinéma sous l'Occupation* signale que, « pour ne pas travailler avec l'occupant », Jovet « choisit l'exil »⁶⁹. Son homologue pour le théâtre note que « la censure fut la cause directe du départ de Jovet »⁷⁰. Enfin, pour la période 1914-1940, le seul historien français à s'être approché d'un peu près des questions de politique culturelle française en Amérique du Sud n'écrit pas autre chose : il évoque « Louis Jovet et sa troupe, contraints dans un exil de quatre années, de jouer au hasard des invitations »⁷¹. Le biographe de Jovet, peu avare d'éloges quant à la tournée américaine, est lui-même fort discret quant aux origines du déplacement⁷². Seul un historien nord-américain, constatant la relative pauvreté du théâtre français en exil à New York, et le refus strict opposé par Washington à la venue de Jovet aux États-Unis, « pour des raisons qui demeurent obscures », ne reproduit pas le discours commun et conduit à quelques interrogations⁷³. Qu'en est-il ?

Louis Jovet reprit à l'automne 1940 *L'Ecole des femmes* dans son théâtre, l'Athénée. Puis, à la tête de sa troupe, il sortit de Paris occupé pour une tournée en Suisse. Il s'installa ensuite en zone libre et y joua de ville en ville. Les théâtres helvétiques l'accueillirent une seconde fois. Puis, *via* l'Espagne et le Portugal, il atteignit et parcourut l'Amérique latine de 1941 à 1945. Traversant seize pays, Jovet joua avec quelque vingt-cinq compagnons deux saisons durant au Brésil, en Argentine et en Uruguay. Sortant des cadres préalablement établis, il passa alors au Chili, au Pérou, en Equateur et, franchissant les Andes, en Colombie, au Venezuela. Enfin, la troupe représenta à Cuba et en Haïti avant d'atteindre, sur le pont d'un cargo et à vingt seulement, en dépit de plusieurs recrutements réalisés en chemin, le Mexique. Laborieux, à travers les Caraïbes et, en particulier, les Antilles françaises, le retour vers la France ne s'effectua cette fois qu'à douze. Durant quatre années de guerre, le comédien

⁶³. Colin W. Nettelbeck, *Forever French, Exile in the United States, 1939-1945*, New York, Berg, 1991.

⁶⁴. Jean-Michel Palmier, *Weimar en exil*, 2 vol., Paris, Payot, 1988.

⁶⁵. Sur l'évasion hors de France : Roger Belot, *Aux frontières de la liberté, Vichy-Madrid-Alger-Londres, S'évader de France sous l'Occupation*, Paris, Fayard, 1998.

⁶⁶. Louis Jovet est mentionné parmi les membres de la Continental-films et une note précise : "Ce dernier choisit l'exil qui l'amène d'abord à Genève pour le tournage de *L'Ecole des femmes* puis en Amérique du Sud", Jean-Pierre Berthin-Maghit, "Le cinéma et les actualités filmées", *La Propagande sous Vichy*, Paris, La Découverte-BDIC, 1990, p.196. Même remarque in *Le cinéma sous l'Occupation*, Paris, Olivier Orban, 1989, p. 36.

⁶⁷. Louis Jovet, *Prestiges et perspectives*, *ouvr. cité*, p. 11. Dans ces mots, Jovet englobe toutefois des réalités différentes, dont deux ensembles de tournées distinctes : lorsqu'il quitte Paris, il n'est en effet question que d'une tournée en Suisse et d'une série de représentations en zone libre. La saison américaine n'est qu'un projet bien avancé mais pour lequel rien n'est alors assuré. Et quoi qu'il en soit, il est difficile de parler d'exil en 1941 et 1942 : comme on l'a écrit à propos des Lettres allemandes en exil, « on hésite à inclure » dans cette catégorie du théâtre en exil « un certain nombre de pièces, de mises en scène ou de troupes qui trouvent (depuis l'Europe) des engagements à l'étranger » (Jean-Michel Palmier, *Weimar en exil*, 2, *Exil en Amérique*, Paris, Payot, 1988, p. 87). Or, lorsque Jovet quitte la France, les théâtres de Rio, de Buenos Aires et de Montevideo ont engagé l'Athénée pour la saison 1941 - et le retour est programmé.

⁶⁸. « En 1941, avec l'arrivée en pleine guerre de Louis Jovet (qui était accidentellement en tournée quand son pays fut occupé) »... Ernesto Schoó, « Escenarios : las dos caras del teatro », in *Francia en la Argentina*, Buenos Aires, Manrique Zago ed., 1995.

⁶⁹. Jean-Pierre Bertin-Maghit, *ouvr. cité*, p. 36 (auteur du texte du catalogue précité).

⁷⁰. Serge Added, *ouvr. cité*, pp. 100 et 131.

⁷¹. Gilles Matthieu, *Une ambition sud-américaine, politique culturelle de la France (1914-1940)*, Paris, L'Harmattan, p. 190.

⁷². Jean-Marc Loubier, *Louis Jovet, biographie*, Paris, Ramsay, 1986, 5e chapitre, "Dieu vous bénisse... M. Jovet".

⁷³. Colin W. Nettelbeck, *ouvr. cité*, p. 72.

et metteur en scène donna ainsi plusieurs centaines de représentations⁷⁴, continuant en outre son œuvre de création.

Rentré le 18 février 1945 à Paris, au moment où la mémoire « résistante » de la tournée est déjà très largement assurée par une presse unanime⁷⁵, l'acteur et les quelques fidèles (certains renoncèrent à rentrer) sont accueillis comme des héros. Dès le 12 mars, Jovet est reçu par le général de Gaulle. Le chef du Gouvernement provisoire le félicite alors pour « la remarquable et inégalable ambassade itinérante qu'avec sa troupe il fut pour la France et l'image qu'il en donna »⁷⁶. Car il s'agit bien d'une ambassade.

Ce caractère officiel, les États-Unis l'identifièrent précisément. Washington dénia même à Jovet toute facilité, lui refusant ainsi le transit par l'un de leurs ports pour aller jouer au Canada. Mieux, le F.B.I. et le Département d'État entravèrent dans les Caraïbes ses déplacements, aériens d'abord, maritimes ensuite, puis, en 1944, ils refusèrent indirectement de lui fournir de la pellicule ...

La troupe reconstituée du théâtre de l'Athénée était sortie, avec ses bagages, de Paris avec un laissez-passer allemand : elle quittait la zone occupée pour une tournée subventionnée en Suisse. Demeurée ensuite en France non occupée, dérogeant aux interdits législatifs concernant l'émigration, elle partit de Lyon en mai 1941 pour une tournée officielle en Amérique latine : son responsable n'était pas le seul à être titulaire d'un passeport à demi-diplomatique dit « de service ». Vichy finançait, en 1941 comme encore en 1942, la tournée pour des sommes considérables, surtout en ces temps de pénurie de devises. Ce que l'on désigne bientôt sous le mot de « mission Jovet » hypothéqua tout autre projet extérieur important ou lointain mis en œuvre par l'AFAA durant ces deux années⁷⁷.

Les archives laissées par la tournée ne laissent aucun doute sur le caractère officiel de la mission organisée par Vichy en 1941 pour l'Athénée-Louis Jovet⁷⁸. Jovet doit accepter des « conditions » encore obscures pour l'historien ; un membre de la troupe, l'attachée de presse, a été chargée d'encadrer politiquement la troupe, peut-être aussi d'une mission de police des ambassades ou de collaboration ; et d'autres sont chargées de distribuer de la propagande. Les administrations des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Instruction publique et même le Commissariat aux questions juives sont tous prévenus de la mission, inscrite dans la continuité des tournées disposant du patronage gouvernemental (1939, Comédie française ; 1940, Vieux-Colombier). Et la presse comme l'opinion ne l'ignorent nullement. Parmi de nombreux autres documents, en témoigne cet entretien de Jovet avec un journaliste du *Figaro* au moment du départ de Lyon :

- « - Vous avez dû avoir bien du mal pour mettre au point cette tournée de par delà les mers ?
- Eh bien ! Imaginez les tracas d'une tournée ordinaire multipliés par cent. Et je suis optimiste !⁷⁹
- Et c'est naturellement une tournée officielle ?
- Naturellement. Autrement rien n'aurait été possible »⁸⁰.

Il y a toutefois des limites à cette mission officielle.

D'abord, une limite liée à la motivation de chacun des membres de la troupe. Tous n'adhèrent pas à la Révolution nationale. Jovet lui-même s'intéresse médiocrement à la politique, soucieux seulement de faire du théâtre de qualité, son théâtre et dans les meilleures conditions matérielles possibles. Pour le théâtre, il accepta de participer à la politique théâtrale du Front Populaire ; il accepta de même de participer aux réformes corporatistes de Vichy à l'automne 1940.

⁷⁴. Au moins 191 de juillet 1941 à décembre 1942 selon la théâtrographie donnée en annexe de Loubier qui, faite avec le matériau alors disponible, ne paraît pas fiable (*L'École des femmes* n'y apparaît par exemple pas pour la tournée sud-américaine) ; 376 selon Jovet et Karsenty de juin 1941 à février 1945 dans 13 pays différents (Marcel Karsenty, *Les promeneurs de rêve, Cinquante ans de tournées théâtrales à travers le monde avec les Galas Karsenty*, Paris, Ramsay, 1985, p. 187) dont 14 « au bénéfice de la Croix-Rouge ou des œuvres de guerre, pour un nombre de spectateurs approximatif de 700.000 » (Louis Jovet, *Prestiges et perspectives du théâtre français*, Paris, Gallimard, 1945, p. 19).

⁷⁵. Cf. Denis Rolland, « Le théâtre, la mémoire et l'historien, la troupe de Louis Jovet entre Vichy et la France libre 1940-1945 », *Coups de théâtre*, Paris, n°3, juin 1995, pp. 47-69 & « La construction d'une mémoire au lendemain de la guerre : Louis Jovet et le théâtre de l'Athénée en Amérique latine 1941-1945 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* (BDIC), 1-1996, pp. 42-45.

⁷⁶. Léo Lapara, *Dix ans avec Jovet*, Paris, France Empire, 1975, p. 172.

⁷⁷. Le seul autre projet d'envergure comparable, la tournée des Petits chanteurs à la croix de bois, est garanti par un financement direct sur les fonds propres du Chef de l'État. C'est en outre un projet financièrement beaucoup moins lourd car il n'y a ni décors, ni costumes à transporter ; parce que les enfants ne voyagent pas en première classe, qu'ils sont logés chez l'habitant et qu'il n'est pas réellement question de *per diem*.

⁷⁸. Cf. Denis Rolland, *Louis Jovet et le Théâtre de l'Athénée 1939-1945, Promeneurs de rêves en guerre*, Paris, IUF-L'Harmattan, 2000.

⁷⁹. *Le Progrès*, Lyon, 28-05-1941.

⁸⁰. *Le Figaro*, Lyon, 27-05-1941 (graphie d'origine).

Ensuite des limites chronologiques. En 1941 comme en 1942, l'Athénée-Louis Jovet joue sous les auspices de Vichy, avec des affiches qui proclament le patronage, manifeste ses liens avec les représentations diplomatiques de Vichy, refuse tout contact avec les Français libres et montre ses distances à l'égard de ces agitateurs. En 1941, l'ambassade allemande assiste aux spectacles. En 1942, sauf à Rio de Janeiro, le succès est bien moindre qu'en 1941. L'automne 1942 marque la fin de la mission officielle : Jovet n'est plus subventionné par Vichy ; il décide de rester mais ne rejoint pas pour autant la France libre qu'il rend partiellement responsable de l'échec de la saison 1942 en Argentine et en Uruguay. Le passage au Chili avec une partie seulement de la troupe (une partie est repartie en 1941, une autre n'a pas suivi après la deuxième saison) se fait dans une ambiance maussade et de déroute financière : avec des exceptions, l'Amérique latine a suivi l'entrée des États-Unis dans la guerre (au moins par une rupture des relations avec l'Axe⁸¹) et Vichy y est partout contesté. Au Chili cependant, pour une partie des représentations⁸², les représentants allemands assistent, ce qui montre à tout le moins que l'Athénée-Louis Jovet n'est pas étiqueté « dissident ». Ce n'est que dans le courant de l'année 1943, en Colombie et au Venezuela particulièrement, que la France libre sort de son boycott de Louis Jovet et aide au contraire à l'organisation matérielle des saisons. Le passage entre Vichy et la France libre s'opère dans le premier semestre de 1943.

Rapidement abordée par le biographe de Jovet⁸³, la tournée s'impose au contraire dans certains ouvrages de souvenirs de participants à la tournée⁸⁴. Mais la mémoire de la tournée s'est construite pour l'essentiel indépendamment des souvenirs d'après-guerre. Dans le deuxième semestre de 1944, la presse a étayé cette version résistante à partir de deux principaux éléments : la mort supposée en camp de concentration d'une secrétaire de Louis Jovet ayant participé à la première saison sud-américaine ; et le témoignage d'un résistant de la première heure (Paul Rivet) affirmant que l'Athénée a fait en Amérique latine un excellent travail de propagande culturelle pour la France libre : Rivet était en Colombie lorsque Jovet arrive en 1943, puis attaché culturel de la France libre au Mexique début 1944, année où Jovet y parvient ; et c'est précisément le moment où il accepte l'aide de la France libre. Le martyr et le sceau résistant balaient Vichy et les années 1941-1942. Ainsi, à l'automne 1944, lorsque Jovet est encore au Mexique, la France entend, avec le récit de l'aventure de l'Athénée, ce qu'elle a envie d'entendre. Que, pendant la tempête des années de guerre, la culture française a continué de rayonner de par le monde et au moyen d'individus considérés comme ne s'étant pas « compromis ». L'amnésie de Vichy, commune, est en cela d'autant plus compréhensible. Mais l'instrumentalisation par les auteurs d'histoire des institutions culturelles françaises, disposant de sources au contenu univoque, pose d'autres problèmes méthodologiques. Tout en étant extrêmement vigilant à la temporalité, aux glissements des représentations institutionnelles comme personnelles, complexes à saisir mais qui doivent être intégrés à sa réflexion, le travail de l'historien consiste aussi, en principe, à poser certaines limites à la reproduction et à la diffusion d'une mémoire qui ne trouve pas de racines dans les sources.

Pour l'*Abîme* de la politique étrangère française, il s'écrit encore une littérature à prétentions historiques destinée à gommer quelques prétendus « aléas » de l'histoire, à valider l'amnésie longtemps dominante en ce qui concerne l'État français. L'auto-promotion de certaines institutions (AFAA, DGRCSST) a longtemps transité par une chaîne du temps simplement renouée, d'une manière ou d'une autre, par dessus la guerre, entre la Troisième République et la Libération : elle permet soit de faire disparaître la guerre, soit d'affirmer qu'il ne s'est, sectoriellement, rien passé d'important

⁸¹. De novembre 1941 à janvier 1942, Cuba, le Mexique, la Colombie, le Venezuela, le Pérou, l'Uruguay, le Paraguay, le Brésil, la Bolivie et l'Équateur ont rompu leurs relations avec l'Axe (seuls le Chili et l'Argentine font exception), tandis que l'essentiel de l'Amérique centrale et des Caraïbes est en guerre aux côtés des États-Unis fin 1941.

⁸². Le Chili ne rompt ses relations avec l'Allemagne qu'en janvier 1943.

⁸³. Jean-Marc Loubier, *Louis Jovet*, *ouvr. cité*.

⁸⁴. - Madeleine Ozeray, *A Toujours*, *Monsieur Jovet*, Paris, Buchet-Chastel, 1987 (récit très impressionniste d'une campagne de Jovet qui quitte Jovet et la troupe en 1943).

- Wanda Kérien, *Louis Jovet, notre Patron*, Paris, Éditions Français Réunis, 1963 (récit d'une actrice de la troupe, inspiré des témoignages préexistants, chronologie incertaine).

- Catherine Moissan, *Pampa, Samba, Vaudou*, Paris, Fasquelle, 1947.

- Marcel Karsenty, *Les promeneurs de rêve*, *ouvr. cité* (témoignage fort de l'organisateur),

- Léo Lapara, *ouvr. cité*, (Français, marié à la fille d'un diplomate brésilien, il part au Brésil en juin 1941; il rejoint avec sa femme la troupe lors de la préparation de la deuxième saison à Rio de Janeiro en 1941, acteur puis co-organisateur de la tournée).

- Louis Jovet, *Prestiges et perspectives...*, *ouvr. cité*.

Remerciements à Luc Capdevila (université de Rennes 2) pour sa lecture.

ailleurs que du côté de la Résistance. L'histoire écrite là est peut-être à considérer avec une quelconque indulgence quand il s'agit d'auto-promotion voire de plaquette publicitaire. Elle ne peut l'être quand c'est sous le sceau de la scientificité et, qui plus est, à proximité « physique » des sources que le travail s'écrit. Certaines limites scientifiques ne peuvent être franchies. Même si l'on peut bien comprendre qu'il ne souhaite pas mettre en cause l'histoire de l'institution qui lui fournit sa principale source, l'historien ne peut se contenter de reproduire sans commentaire un discours commun - lequel fait aussi partie de son matériau d'étude : il y a là, par contre, une limite artificielle entre objet d'histoire et non objet d'histoire qu'il convient, comme d'autres aires de l'histoire l'ont fait, d'abolir.

Soixante ans après la suppression brutale et presque unanime des institutions républicaines, soixante ans après la mise en œuvre de politiques tragiquement discriminatoires, le syndrome de Vichy n'appartient toujours pas au passé. Et, sous le vocable d'histoire, en dépit de débats internes qui ont bien dû avoir lieu, on franchit sans hésitation les limites élémentaires de la déontologie du métier d'historien. Pour des questions d'image, d'identité, on produit, selon le mot de Paul Ricœur, une « mémoire manipulée ». Pour faire croire, convaincre et plaire, on « trafique » alors consciemment « la mémoire par le biais du récit avec [...] ses accents et ses silences »⁸⁵. Dans ce cas de représentation du passé, il n'y a aucun problème de limite entre le vœu de fidélité de la mémoire et le désir de vérité en histoire : ce qui est donné au lecteur n'a à voir ni avec l'un, ni avec l'autre.

Le site du ministère français des Affaires étrangères a été largement remanié et amélioré en 2001. Une préface à cette rubrique d'archives (d'Hélène Carrère-d'Encausse) a été supprimée. Le site conserve cependant la trace profonde du syndrome de Vichy dans l'administration des Affaires étrangères. L'*aggiornamento* promu par Jacques Chirac en 1995 n'a pas irrigué toutes les structures de l'État : à partir souvent de travaux scientifiques d'historiens parasités par des inerties mémorielles, le site manifeste exemplairement la pollution de l'histoire par des stratégies (délibérées) de refus d'évolution de la mémoire. En cela, l'exemple français est sans doute moins lié à une volonté politique qu'à une mythologie institutionnelle défendue par certains acteurs qui, sous le couvert de « prudence », se manifestent peu soucieux de négociation avec leur environnement social ou de prise en compte du mouvement historiographique.

Conclusion

L'usage de cette histoire « convoquée » sur Internet par et pour des institutions gouvernementales est donc très éloigné, par exemple, du « braconnage » de l'histoire développé dans ce colloque par Marilynne Crivello pour les « fêtes historiques ». Nous sommes bien pourtant en présence de deux exemples de « démocratisation » de l'histoire, deux représentations qui assurent une nouvelle consommation du passé et qui ont en commun, au moins, la volatilité et une croissance aussi récente que rapide. Deux représentations dont le rapport à l'histoire savante n'est guère plus irénique dans l'un ou l'autre cas malgré les cautions ou apparences scientifiques volontiers plus nombreuses dans le cas d'Internet et l'idée courante, pour les fêtes populaires, de vivre et faire vivre la « vraie » histoire, et qui plus est souvent, celle du « peuple ». Certes, la présentation d'une histoire institutionnelle sur Internet a bien à voir avec des enjeux identitaires, comme on peut aussi le constater localement ou régionalement avec certaines animations d'amateurs et animateurs du « patrimoine ». Mais, à travers un rapport au passé très différent l'histoire recomposée des institutions répond, par exemple, à des logiques très éloignées du champ économique ou touristique explicitement très inventif : dans ce dernier cas, il faut alors de l'histoire émouvante, de l'histoire qui « parle ».

A travers les quatorze sites étudiés, on observe des stratégies variées de mise en scène de l'histoire, parfois utilisées de manière complémentaire.

Il y a souvent *l'histoire comme difficulté non surmontée*, avec ces sites pour qui l'histoire pose à l'évidence un certain nombre de problèmes (Belgique). Les réponses ou contournements sont alors variables : de l'amnésie totale (Argentine et Espagne) ou partielle (Japon et Chine), du raccourci un peu rapide pour certaines périodes (Belgique) à un « lissage » politique ou à une reconstruction largement simplificatrice (Portugal) voire parfois ponctuellement acrobatique et contradictoire

⁸⁵. Paul Ricœur, article cité, p. 735.

(France) - l'actualité politique française montrant l'inconséquence de cette gestion délibérée de l'histoire.

Il y a aussi *l'histoire comme manifestation d'ancienneté voire d'antériorité* : les sites où l'histoire doit montrer l'ancienneté voire l'antériorité de la puissance régionale (Russie et France notamment).

Il y a enfin *l'histoire comme affirmation ou mémoire de la grandeur nationale*, sensible à travers ces sites qui manifestent implicitement, *via* une histoire débordante, cette aspiration à la grandeur nationale (Brésil et France)⁸⁶. En cela, puisque la question a été posée par ce colloque sur les usages politiques du passé, il y a bien encore une certaine spécificité française, avec manifestation très forte d'un affect pour l'histoire qui conduit au moins certains à croire nécessaire d'imaginer le passé pour le grand public.

Une conclusion s'impose néanmoins : dans le domaine des relations internationales données officiellement à voir (en provenance donc de groupes mémoriels réduits et très fortement structurés), le contenu du passé est rarement négocié ; la parole d'Etat n'est pas, loin s'en faut, unique ; enfin, le discours délivré se veut toujours très éloigné, diplomatie oblige, d'une quelconque alimentation de la demande sociale, pourtant courante, de polémique. Cette « prudence » politique (très diversifiée néanmoins dans les usages du passé) permet de prendre des options sur le présent. Pour reprendre des propos de Jean-Clément Martin dans les débats de ce colloque, la monstration et l'escamotage sont des traits récurrents des stratégies des institutions d'Etat chargées de faire et montrer les relations étrangères dans une perspective historique. La France, pourtant très fière de son passé et de sa tradition historiographique, est, dans ce cas, emblématique d'un usage politique du passé en ombres chinoises, souvent bien nettes, reconnaissons-le, mais parfois aussi très floues ou, pour le moins, ambiguës.

Finalement, le problème de l'histoire ainsi présentée sur Internet apparaît double. Aux yeux de l'historien contemporain, la mise en scène plus ou moins linéaire ou acrobatique de l'histoire par les divers Affaires étrangères de la planète, est grave d'abord parce qu'elle est consommée sans instrument accessible de discrimination. Mais elle est peut-être plus inquiétante lorsque, situation extrême, quelques-uns de ses collègues historiens ou prétendus tels franchissent insensiblement la limite entre leur fonction éventuelle d'expert et celle de courtisan d'une institution ; ou lorsque, plus simplement, ils servent de caution à une histoire dont il n'ont pas la maîtrise.

⁸⁶. Cet examen doit bien sûr être poursuivi. Il faudrait étudier, en détail et avec une équipe de spécialistes de chacune des zones géographiques, beaucoup d'autres aspects de ces sites : leur genèse et, en particulier, l'écriture par des diplomates ou des historiens, de l'institution ou non, de ces pages d'histoire ; la gestion des changements de régime politique ; la construction, l'instrumentalisation ou la disparition parfois des héros de l'histoire nationale ; la présence de l'étranger dans ces histoires...